



RETIA

# PROJET D'UN CENTRE DE TRAITEMENT DE TERRES

CSS – 03 Octobre 2019



## SOMMAIRE

1. Présentation du contexte et du projet
2. Fonctionnement du centre
3. Demande d'autorisation environnementale
4. Avancement du projet

# 1. PRÉSENTATION DU CONTEXTE ET DU PROJET **RETIA**

## ➤ Contexte

- RETIA, filiale du Groupe Total spécialisée dans le démantèlement et la réhabilitation d'anciens sites industriels, intervient depuis 2012 pour le compte de Total E&P France (TEPF)
- Le projet consiste en la création d'un centre de traitement de terres polluées :
  - les terres proviendront exclusivement des anciens sites exploités par TEPF
  - Les terres traitées seront valorisées en remblais exclusivement sur les anciens sites TEPF
- Statut ICPE : Autorisation
- Projet soumis à Demande d'Autorisation Environnementale

# 1. PRÉSENTATION DU CONTEXTE ET DU PROJET **RETIA**

## ➤ Le Projet

- Apports de terres impactées des hydrocarbures en provenance des anciens actifs TEPF dans un rayon de +/- 50 kms (majoritairement moins de 20 km, correspondant aux anciens puits des concessions Meillon et Lacq ainsi que depuis la plateforme Induslacq)
  - projection de 150 à 200 000 m<sup>3</sup> à gérer sur 5 à 7 années
- Réemploi des matériaux traités pour remblayage des sites réhabilités (qualité des matériaux admissibles en remblais définie dans l'arrêté dit premier donné acte propre à chaque site à réhabiliter)
  - objectif de valorisation des matériaux traités et de limitation de l'usage de matériaux d'apport extérieur (carrière, gravière...), réduction conséquente des distances de transport des matériaux

# 1. PRÉSENTATION DU CONTEXTE ET DU PROJET **RETIA**

## ➤ Localisation du projet

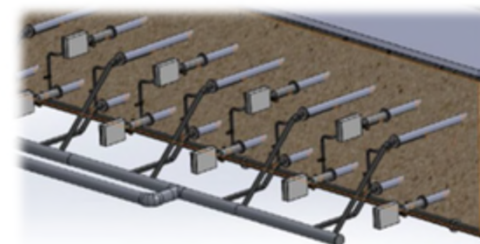
- Ancien puits d'exploitation de gaz (puits LA106), propriété de TEPF et situé à Lacq
- Site réhabilité en 2017
- Surface de 2,9 ha
- Environnement agricole à proximité immédiate de l'autoroute, sur la RD31
- Localisation à un peu plus de 2 km de la plateforme Induslacq



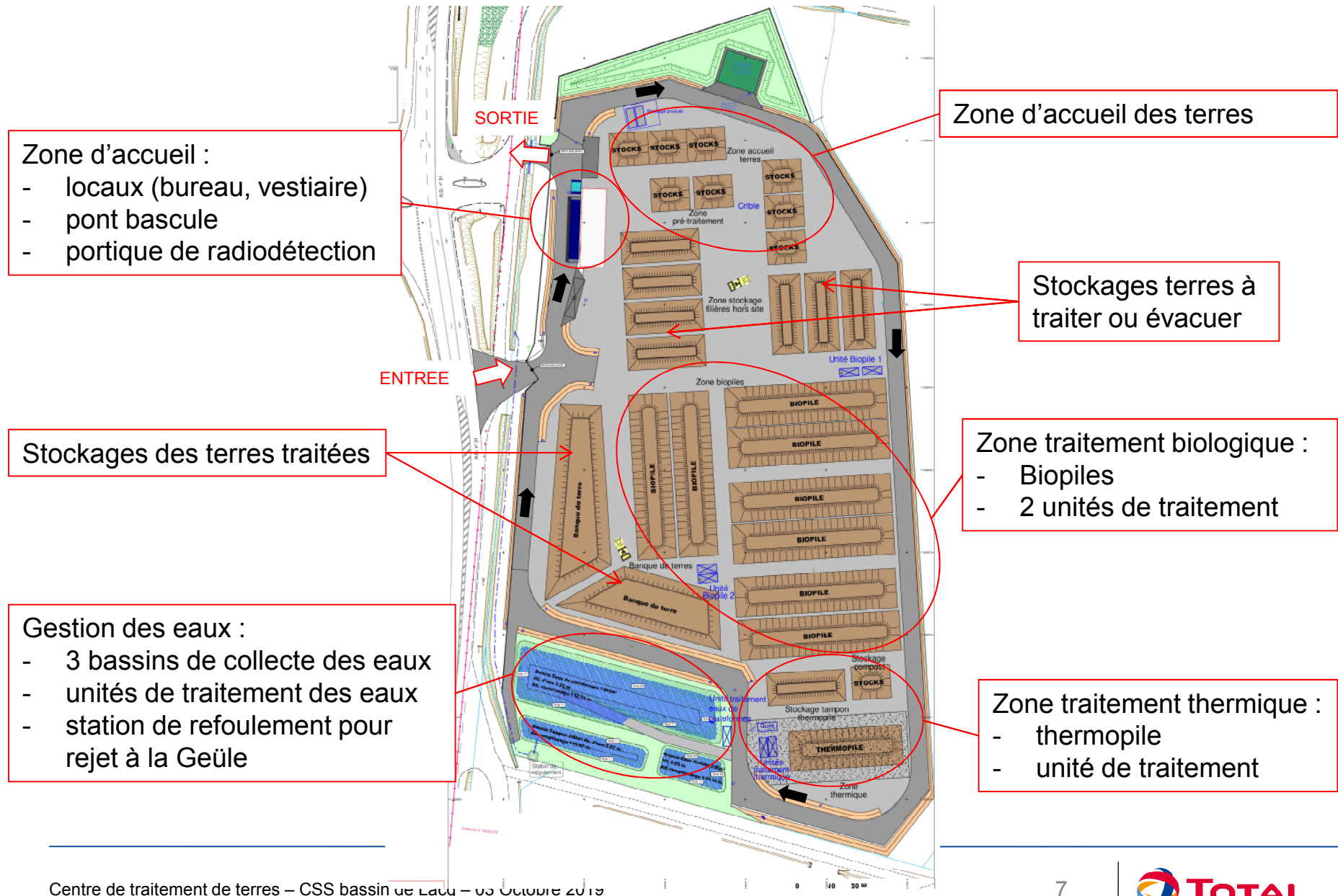
## 2. FONCTIONNEMENT DU CENTRE

### ➤ Caractéristiques du centre

- 2 techniques de traitement des terres impactées aux hydrocarbures mises en œuvre :
  - traitement biologique en biopile
  - traitement thermique en thermopile (chauffage électrique)
- Prétraitements possibles (criblage, ...)
- Centre de transit pour les matériaux non traitables (regroupement, pré-traitement et élimination vers les filières appropriées)
- Capacité maximale de terres annuelle pouvant être admises sur le centre : 100 000 t/an



## 2. FONCTIONNEMENT : PLAN D'EXPLOITATION TYPE **RETIA**



### 3. AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

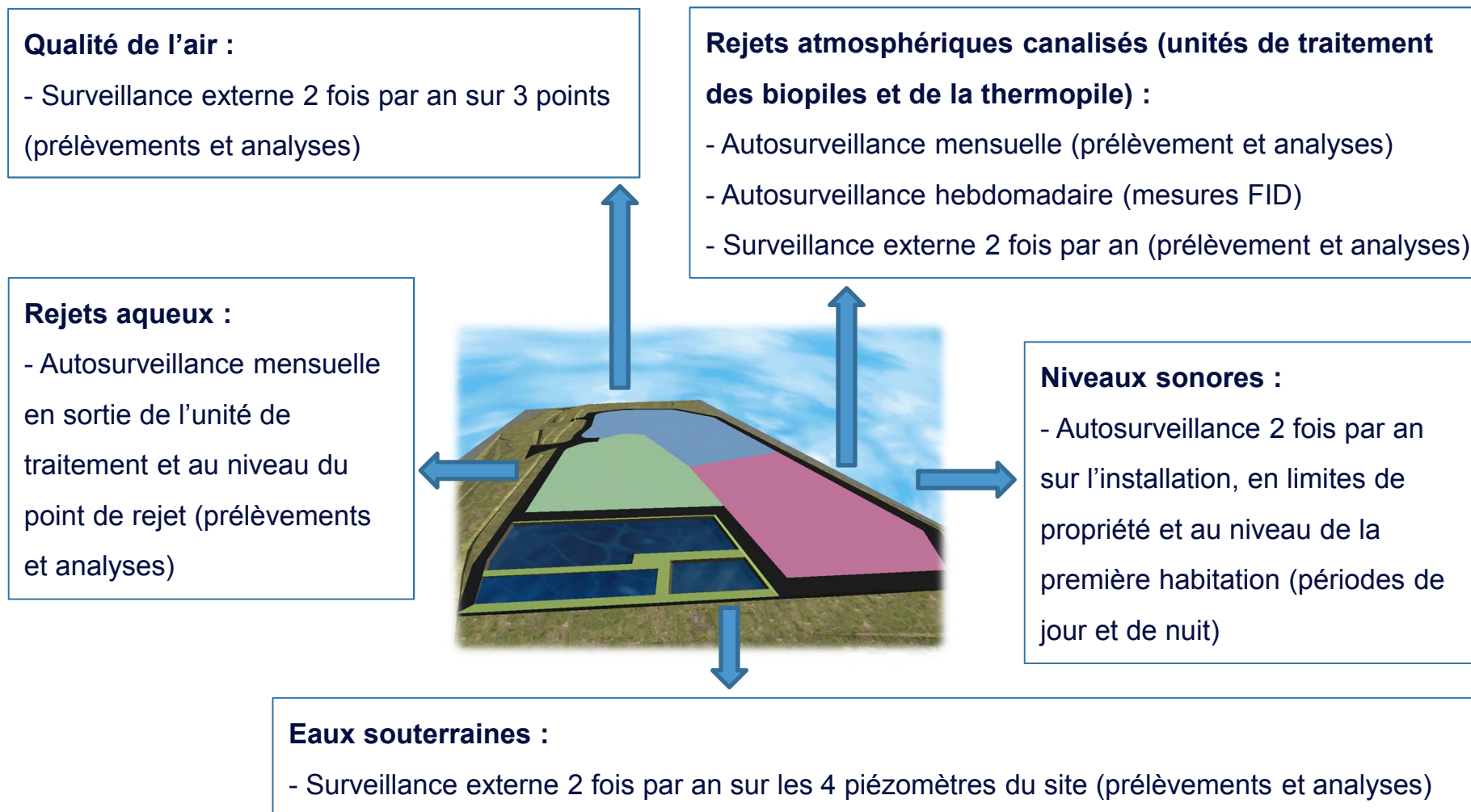
**RETIA**

- Les activités du centre sont soumises au code l'environnement (régime de l'autorisation, de l'enregistrement ou de la déclaration pour une douzaine de rubriques)
  - Demande d'Autorisation Environnementale (DAE) déposée en préfecture en décembre 2018.
  
- Effet du projet sur l'environnement évalué dans l'étude d'impact avec, entre-autres :
  - étude de modélisation des odeurs,
  - étude de modélisation des émissions atmosphériques,
  - évaluation des risques sanitaires,
  - étude de dilution des rejets aqueux dans la Geüle,
  - étude du bruit
  - Incidence du projet évaluée de faible à négligeable.



## 3. AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

### ➤ Programme de surveillance des milieux



## 4. AVANCEMENT DU PROJET

### ➤ **Instruction DAE en cours**

- Avis DREAL, ARS et MRAe reçus,
- Enquête publique réalisée du 23 juillet au 23 août  
=> attente publication rapport du commissaire enquêteur.

### ➤ **Permis de construire déposé**

### ➤ **AP attendu pour fin 2019**

### ➤ **Construction à compter de début 2020**

### ➤ **Ouverture du centre prévue vers avril-mai 2020**

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

